

CONDITIONS DE L'ACTION « Coupons Nestlé FamilyNes Nestlé Kids "Biscuits Puzzle 2026" »

Généralités

1. Les présentes conditions s'appliquent à l'action de coupons Nestlé FamilyNes (l'« Action ») organisée par Nestlé Belgilux S.A., dont le siège social est situé à 1070 Anderlecht, rue de Birmingham 221, RPM Bruxelles, BE 0402.231.383 (ci-après « Nestlé »). Les conditions de l'Action peuvent être obtenues auprès du service consommateurs de Nestlé Belgique et sont également consultables sur www.nestlebaby.be.

2. Nestlé se réserve le droit de mettre fin à l'Action ou de modifier, à sa seule discrétion et sans notification préalable, les règles, réductions, conditions, dispositions ou informations relatives à celle-ci, sans que Nestlé ne soit tenue d'indemniser les participants de quelque manière que ce soit. Toute modification ou adaptation des présentes conditions, ainsi que toute interruption ou modification de l'Action, sera communiquée par Nestlé via le site web de l'Action. Les conditions de l'Action ne seront pas modifiées au détriment des participants pendant la durée de l'Action.

3. Nestlé se réserve le droit d'exclure de la participation toute inscription qu'elle considère comme frauduleuse ou illicite. En outre, Nestlé peut suspendre ou annuler une participation en cas de comportement suspect. Par « comportement suspect », on entend notamment (liste non exhaustive) : toute tentative de contourner le règlement, la création de multiples comptes, une fréquence de gains anormalement élevée, la mise en place d'un système automatisé de réponses, la connexion de plusieurs personnes et de différents systèmes informatiques à partir de la même identification ou du même profil enregistré, toute tentative d'accéder aux serveurs, etc.

Participation

4. Sous réserve du respect de l'ensemble des conditions, vous pouvez bénéficier du remboursement indiqué ci-dessous lors de l'achat des produits NESTLÉ suivants dans un magasin* situé en Belgique :

Produit NESTLÉ	Réduction**
1 sachet de Puzzle Biscuits Abricot Vanille ou Puzzle Biscuits Mangue Carotte	100 % gratuit après remboursement d'1 sachet de Puzzle Biscuits Abricot Vanille ou Puzzle Biscuits Mangue Carotte

* Les magasins participants sont mentionnés à l'article 11 ci-après.

** Les réductions ne sont accordées qu'après l'achat du produit NESTLÉ® concerné, sous la forme d'un remboursement.

5. Pendant la période de l'Action, vous ne pouvez bénéficier de chaque promotion qu'une seule fois (à savoir : limitation à 1 réduction par nom/famille/adresse/numéro de GSM/adresse e-mail/numéro IBAN/ticket de caisse ou par combinaison de plusieurs de ces paramètres).

6. La participation à l'Action n'entraîne aucun frais supplémentaire autre que les coûts habituels liés à l'accès à Internet et à son utilisation.

7. En participant à l'Action, les Participants déclarent accepter l'application des Conditions de l'Action telles que décrites dans le présent document.

8. La participation à cette Action est réservée aux personnes majeures (18 ans ou plus) résidant en Belgique et/ou au Grand-Duché de Luxembourg.

Action

9. L'Action se déroule du 15 septembre 2026 à 00h00 au 20 janvier 2027 à 23h59, ou jusqu'à ce que le nombre maximal de remboursements soit atteint (ci-après la « Période de l'Action »). Les Participants doivent acheter les produits NESTLÉ participants durant cette Période de l'Action. La demande de remboursement peut être introduite jusqu'au 30 janvier 2027 inclus. Les demandes de remboursement introduites après cette date ne seront plus prises en considération.

10. Pour participer à cette Action, les Participants doivent acheter le produit Nestlé mentionné ci-dessus dans l'un des magasins participants en Belgique visés à l'article 11.

Les Participants doivent ensuite effectuer les étapes suivantes :

- Demander un lien personnel de cashback.
- Acheter le(s) produit(s) participant(s) à l'Action.
- Ouvrir le lien et compléter le formulaire de cashback sur la plateforme Hashting.
- Télécharger une photo de leur ticket de caisse.

11. L'Action est valable dans les points de vente physiques ainsi qu'en ligne en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg.

12. Le Participant doit être en possession du justificatif d'achat du Produit de l'Action et le conserver jusqu'à la réception du remboursement. L'Organisateur peut demander au Participant de lui transmettre ce justificatif d'achat.

13. Les tickets de caisse numériques et les copies de tickets obtenus via des commandes en ligne avec livraison à domicile, retrait de courses en magasin ou lors d'achats physiques en magasin sont exclus de l'Action. Les tickets sur lesquels le Produit n'apparaît pas sont également exclus de la participation.

14. Les Participants valablement inscrits et correctement enregistrés dans le cadre de cette Action recevront un remboursement.

15. Un maximum de 1 000 remboursements sera accordé par promotion pendant la Période de l'Action. Chaque remboursement est valable pendant 20 jours après sa réception. Le montant remboursé correspond à 100 % du prix payé en magasin pour le produit participant.

16. Lorsqu'un nombre maximal de remboursements est prévu, NESTLÉ se réserve le droit de mettre fin à l'Action avant la fin de la Période de l'Action dès que le nombre maximal de Participants est atteint.

17. Le remboursement de la réduction sera effectué dans un délai de 30 jours après réception de vos informations, par virement SEPA en euros au nom du participant, sur un compte bancaire détenu auprès d'une banque située dans un pays de la zone SEPA, par notre partenaire externe Hashting. En participant à cette Action, vous acceptez sans réserve les présentes conditions publiées sur le site de l'Action.

18. Les réductions ne peuvent être ni échangées ni converties en espèces ou en nature.

19. Cette Action n'est pas valable en combinaison avec d'autres actions, offres et/ou réductions.

Privacy

20. Les Participants sont tenus de fournir des informations exactes, actuelles et complètes. Nestlé peut demander aux Participants de fournir une preuve de leur identité, toute autorisation éventuellement requise d'un tiers (par exemple des parents) ainsi qu'une preuve d'inscription valide à l'adresse de résidence ou de séjour indiquée. Les Participants qui communiquent des données personnelles incorrectes ne pourront pas bénéficier du remboursement.

21. Le partenaire externe Hashting Solutions S.A. (inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0506.722.951, dont le siège social est établi à 2547 Lint, Veldstraat 49, Belgique, ci-après « Hashting ») est responsable de la collecte et du traitement de vos données à caractère personnel. Vos données personnelles seront enregistrées dans un fichier de Hashting et utilisées exclusivement dans le cadre de la présente Action. La base juridique de ce traitement est l'exécution du contrat et l'intérêt légitime de Hashting. Vos données personnelles ne seront pas transmises à NESTLÉ ni à des tiers à des fins commerciales. À l'issue de cette Action, Hashting fournira uniquement à NESTLÉ une analyse régionale anonymisée. Aucune donnée personnelle des Participants ne sera transmise dans ce cadre. Si vous cochez, via le lien web, la case indiquant que vous souhaitez être tenu(e) informé(e) des actions de NESTLÉ®, Hashting transmettra vos données à NESTLÉ. Dans ce cas, le traitement de vos données personnelles s'effectuera conformément à la déclaration de confidentialité de NESTLÉ® disponible sur le site internet de NESTLÉ®.

22. En cochant, au bas du formulaire de participation, la case indiquant que vous souhaitez être tenu(e) informé(e) des actions de NESTLÉ, Hashting transmettra vos coordonnées à Nestlé. Dans ce cas, le traitement de vos données personnelles s'effectuera conformément à la politique de confidentialité disponible sur le site internet de NESTLÉ : <https://www.nestle.be/fr/info/yourdata>

23. Les données personnelles fournies par le Participant à Nestlé dans le cadre de l'Action seront intégrées dans un fichier de données traité conformément à la législation en vigueur relative à la protection de la vie privée et au traitement des données à caractère personnel. Ce fichier sera utilisé par Nestlé uniquement dans le cadre de la présente Action. Les Participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ces données. Le Participant qui

demande la suppression de ses données pendant le déroulement de l'Action accepte que sa participation soit automatiquement annulée, puisqu'il ne peut être repris dans la liste des Participants sans enregistrement de ses données.

Responsabilité

24. Nestlé et ses sociétés affiliées ne pourront être tenues responsables de tout dommage résultant de l'accès, de l'utilisation ou de la confiance accordée aux informations figurant sur le site de l'Action ou sur tout site qui y est lié, sauf si ce dommage résulte d'une faute intentionnelle ou d'une faute lourde de la part de Nestlé.

25. Nestlé ne pourra être tenue responsable, que ce soit sur une base légale ou contractuelle, de tout dommage indirect résultant de l'Action. Nestlé décline toute responsabilité en matière d'accidents, de livraisons tardives, de dommages ou de frais supplémentaires de quelque nature que ce soit résultant de la (participation à l')Action, de la promotion, de l'attribution du prix ou de la réception du prix. Nestlé ne saurait être tenue responsable des dommages résultant d'erreurs d'impression. Sous réserve de modifications, erreurs typographiques ou de mise en page. Nestlé décline également toute responsabilité en cas de défaillance technique et/ou de retard dans la réception des participations.

26. Les participations tardives, incomplètes et/ou illisibles ne seront pas prises en compte. Pour toute situation non prévue dans les présentes conditions, nous pourrions prendre les mesures nécessaires afin d'assurer le bon déroulement de l'Action. En cas de circonstances particulières, nous pourrions également adapter les présentes conditions si nécessaire. Nous ne pourrions être tenus responsables si l'Action doit être modifiée ou annulée en raison de circonstances particulières. Nous ne sommes pas non plus responsables des dommages causés par notre faute, sauf en cas d'inexécution d'obligations constituant l'une des prestations essentielles du contrat.

27. Nestlé ne pourra être tenue responsable des dommages résultant des actes ou omissions de l'établissement bancaire ou financier du Participant.

28. Dans tous les cas, la responsabilité de Nestlé est limitée au montant maximal du remboursement auquel le Participant aurait eu droit en cas de bonne exécution de l'Action.

29. Les codes promotionnels ne peuvent être publiés sur des forums publics (sites internet, groupes Facebook, etc.) sans l'autorisation préalable de la marque ou du partenaire externe Hashting. En cas de violation de cette disposition, le partenaire externe Hashting se réserve le droit de réclamer des dommages et intérêts à la personne ou à la partie ayant diffusé les codes promotionnels.

30. Si cette Action est organisée (en tout ou en partie) via une plateforme Meta (telle que Facebook ou Instagram), les dispositions suivantes s'appliquent : cette Action n'est en aucun cas sponsorisée, soutenue, administrée par Meta ou associée à Meta. En participant, vous acceptez que les informations que vous fournissez soient communiquées à Nestlé et non à Meta, afin que Nestlé puisse vous contacter dans le cadre de l'Action. En participant à l'Action, vous renoncez également irrévocablement à toute action judiciaire à l'encontre de Meta.

Dispositions finales

31. Tous les droits d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle relatifs à l'ensemble des textes, images et autres contenus du site de l'Action sont la propriété de Société des Produits Nestlé S.A. Aucun élément du contenu de cette Action et/ou de sa publication ne peut être reproduit ou publié sans l'autorisation expresse de Nestlé.

32. La présente Action est soumise au droit belge. Tout litige découlant des présentes conditions ou de l'(organisation et/ou participation à l')Action sera soumis exclusivement aux tribunaux compétents de Bruxelles.

33. Pour toute information complémentaire, réclamation relative à l'Action ou question concernant le traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter le service consommateurs de Nestlé :

- Par téléphone : +32 (0)2 529 55 25
- Par courrier : Rue de Birmingham 221, 1070 Anderlecht, Belgique
- Via le formulaire de contact en ligne disponible sur le site : <https://www.nestle.be/fr/info>

Le service consommateurs traitera directement vos questions et réclamations ou les transmettra, si nécessaire, au service Nestlé concerné. En fonction de la nature de votre demande/réclamation et du mode de contact utilisé, vous recevrez une réponse par téléphone, par courrier ou par e-mail. Une réponse pourra vous être communiquée dans un délai maximal de 14 jours.

Établi le 26/08/2026.